

# Identifier et évaluer les risques, c'est partir du bon pied !



Louise Bélanger  
lbeltanger@asstsas.qc.ca

Procéder à l'inventaire des risques et les classer par ordre de priorité sont des étapes incontournables pour déterminer votre programme de prévention. Le nouveau guide de l'ASSTSAS orientera votre démarche. En voici les grandes lignes.

**L'**identification et l'évaluation des risques sont de bons moyens pour dresser le portrait de la situation en SST dans votre établissement et connaître les besoins qui y sont associés. Avant d'entreprendre une telle démarche, il est bon d'obtenir l'engagement de la direction. Cela lancera un signal clair sur l'importance accordée à la prévention et assurera que les ressources nécessaires à la démarche seront au rendez-vous.

Par la suite, un responsable sera nommé. Il aura comme rôle de structurer la démarche, recueillir et colliger l'information, planifier et animer les rencontres, produire des rapports et communiquer les résultats.

## Préparation

La personne responsable se documentera sur les risques possibles dans l'établissement en consultant des sites de référence externes (ASSTSAS, CSST, IRSST, etc.). Elle recen-

Les travailleurs sont souvent les mieux placés pour connaître les particularités de leur travail.

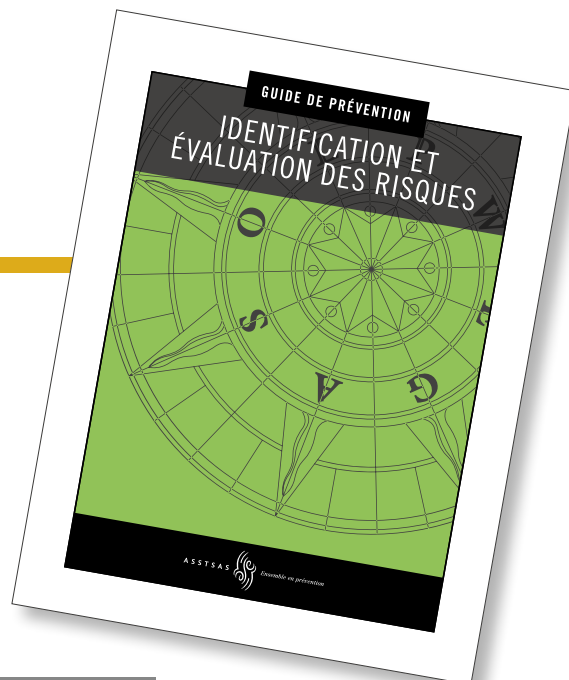
sera aussi les obligations et les recommandations en matière de SST qui s'appliquent à son milieu. Elle consultera la documentation interne concernant la SST afin de voir si des risques se sont déjà manifestés (documentation post-événement) ou ont été identifiés (documentation pré-événement) (**encadré 1**).

### AVANTAGES DE LA DÉMARCHÉ

- Dépister tous les risques, même les silencieux
- Se conformer aux lois et règlements
- Prioriser les actions en prévention
- Investir à la bonne place
- Réduire les coûts directs et indirects
- Implanter une culture de prévention

**À télécharger gratuitement**

[asstsas.qc.ca/identification\\_evaluation.html](http://asstsas.qc.ca/identification_evaluation.html)



Une fois ces informations colligées, la personne responsable formera un ou des groupes de travail représentatifs des différents secteurs. Ils auront pour rôle de s'assurer que le portrait de la situation est complet.

## Identification

Les travailleurs sont souvent les mieux placés pour connaître les particularités de leur travail. Le guide propose un exercice au cours duquel les travailleurs doivent décrire les différents éléments de leurs situations de travail et faire ressortir les risques qui y sont associés.

Par la suite, pour chacun des risques, il faudra documenter les moyens de prévention déjà en place. Finalement, à l'aide d'une liste de risques potentiels, le groupe de travail effectuera une dernière vérification pour s'assurer qu'aucun risque n'a été oublié.

## Évaluation et priorisation

À cette étape-ci, rappelons que tout risque doit être corrigé dans les meilleurs délais, surtout si la solution est simple et peu coûteuse. Par contre, lorsque les risques ne peuvent être éliminés ou réduits dans l'immédiat ou si les ressources affectées à la prévention sont limitées, il importe de les classer de la façon la plus objective possible. **L'encadré 2** propose plusieurs critères d'évaluation afin d'établir une pondération pour chacun des risques.

### 1. DOCUMENTS INTERNES À CONSULTER

#### Documents post-événements

- Registre des événements accidentels
- Registre de premiers secours et premiers soins
- Formulaire de déclarations d'accidents du travail et rapports d'enquête
- Statistiques d'accidents du travail
- Registre d'interventions du Service de la sécurité

#### Documents pré-événements

- Rapports d'inspection préventive
- Rapports de surveillance environnementale
- Registre des produits dangereux
- Déclarations de situations dangereuses
- Plaintes et droits de refus
- Etc.

---

Tout risque doit être corrigé dans les meilleurs délais, surtout si la solution est simple et peu coûteuse.

---

Une fois tous les critères d'évaluation documentés, les risques seront classés et priorisés d'abord selon la criticité. Par la suite, les risques de niveau identique pourront être départagés en fonction des autres critères.

## Étapes subséquentes

La réalisation de l'identification et de l'évaluation aura permis de dresser la liste prioritaire des risques en SST. Pour ceux qui n'auront pu être éliminés, il faudra déterminer les mesures correctives visant à réduire l'exposition ou à protéger le travailleur.

Cela constituera la base de votre programme de prévention. La communication de ces résultats auprès de la direction et du CPSST permettra de planifier les ressources nécessaires et d'établir un plan d'action efficace autour duquel tous les acteurs de la prévention se mobiliseront. ■

### 2. CRITÈRES D'ÉVALUATION DES RISQUES

- Criticité : combinaison entre la probabilité et la gravité (échelle de 1 à 16)
- Probabilité : possibilité qu'un événement se produise (échelle de 1 à 4)
- Gravité : conséquences possibles à la suite de l'exposition au risque (échelle de 1 à 4)
- Nombre de personnes exposées
- Fréquence d'exposition
- Obligations et recommandations